

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 06 Octobre 2021** à 18h00 Salle Edith Piaf 41 Rue Fauqueux à Masny que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : 33 (titulaires et suppléants)**

**Absents : 4**

**Procuration : 8**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 29**

**Pour la CCCO** : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Christine ERADES - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 4**

**Pour la CCCO** : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Jean-François JOOS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ – Thierry GOEMINE suppléant de Yaël CZUPRYNA - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

**Etaient présents par procuration : 8**

**Pour la CCCO** : Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Jacques LECLERCQ - Damien FRENOY donne pouvoir à Claude HEGO - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Alain DUPONT.

**Etaient absents et excusés : 4**

**Pour la CCCO** : Marc DELECLUSE.

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Jean-Christophe LECLERCQ - Franck VALEMBOIS - Christophe CHARLES.

**OBJET : OPERATION COMMERCIALE A L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNEE**

**Monsieur DUMONT** indique que pour donner un avant-goût de la mise en gratuité totale du réseau évéole, le SMTD souhaite maintenir pour la fin d'année 2021 une action permettant d'offrir à nos habitants, un accès gratuit durant une journée, à l'ensemble du réseau.

Cette action est inscrite au contrat de la STAD à raison de 2 journées par an, traditionnellement en Septembre et en Décembre.

Ainsi, cette opération permet de faire découvrir les performances du réseau Evéole à un public qui n'utilise pas habituellement les transports en commun. De plus, le commerce local, particulièrement fragilisé par le contexte sanitaire, sera également soutenu par cette journée de gratuité durant les festivités de fin d'année et la période de Noël.

La date pré-identifiée pour cette action pourrait être le **Samedi 11 décembre 2021**.

LA STAD organisera la communication autour de cette journée, via différents supports tels que les sites Internet Evéole et SMTD (ainsi que les partenaires), de l'affichage (au sein des bus, des agences, des communes, des unions des commerces, des établissements scolaires) mais aussi à destination de la presse locale etc...

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 6 octobre 2021.**

**Il est donc demandé aux membres du Comité syndical de bien vouloir VALIDER la date de la journée de gratuité à l'ensemble du réseau évéole.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 41

Suffrage exprimé : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE le samedi 11 décembre 2021 comme date de la journée de gratuité à l'ensemble du réseau évéole.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**